

ON S'ABONNE :

A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE :

Un an..... 16 fr.
Six mois..... 9 fr.
Trois mois..... 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS :

Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1^{er} ou du 16.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES,
25 centimes la ligne

RÉCLAMES,
50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

— Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT

DAT	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISONS.
28	Jeudi.	s. Augustin.	Boulevard, Soturac.	☾ P. Q. le 3 à 8 h. 5 ^e du mat.
29	Vend.	Décolat, s. Jean.	Cassagnes, Varairé, Cardailiac, l'Hôpital-St-Jean.	☉ P. L. le 9, à 10 h. 2 ^e du soir.
30	Sam.	se Rose.	Catus, Courdon.	☾ D. Q. le 17, à 9 h. 8 ^e du mat.
				☉ N. L. le 25, à 9 h. 49 ^e du mat.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITE-BULLIER et Ce, place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

HEURE. LEVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURR. .RS.	DISTRIBUTION.
7 h. 30' du matin..	Paris, Bordeaux, Toulouse, etc.	6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir....	Brives (Gourdon).....	7 h. du m.
	Montauban, Caussade, Toulouse.	7 h. du m.
	Castelnau-Montrastier.....	7 h. du m.
10 heures du soir....	Figeac (Lalbenque, l'Aveyron).....	
	Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque, Cazals, St-Géry.....	6 h. 30 m. du s.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement finit est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 23 août 1862.

La circulaire de M. le Ministre de l'intérieur, concernant la répartition du crédit affecté à l'achèvement de nos chemins vicinaux, en vertu de la lettre impériale du 18 août 1861, a été accueillie partout avec une faveur marquée. Il ne pouvait en être autrement. Les vœux et les sentiments exprimés par M. le comte de Persigny devaient provoquer une adhésion unanime dans nos communes rurales. C'est à ce titre, surtout, qu'il importe de bien apprécier la portée des dispositions fécondes contenues dans le document qui nous occupe.

La sollicitude constante du gouvernement de l'Empereur pour les populations de nos campagnes, se retrouve, pour ainsi dire, dans chacune des pensées que la circulaire exprime. « L'Empereur, dit le Ministre, tient à l'amélioration des campagnes plus encore qu'à la transformation des villes. » Cette déclaration est le résumé de la pensée qui domine tout le programme qu'il s'agit de mettre en œuvre.

Quant aux questions de détail, à la répartition la plus équitable du crédit entre les départements, elles ne sont pas moins scrupuleusement envisagées au point de vue de l'intérêt général et de manière à protéger surtout les faibles. La division des vingt-cinq millions, en deux parts, dont l'une sera répartie également entre tous les départements, et l'autre attribuée à chacun d'eux, au prorata des sacrifices qu'ils s'imposeront, tout en prenant pour base, non le produit des centimes qui favorisait les départements riches, mais le nombre; ce qui rétablit l'égalité des départements riches et pauvres, ne saurait être trop applaudi. Elle rend l'économie de la répartition vraiment parfaite.

La participation des communes à l'exécution de l'importante mesure prise par l'Empereur et si habilement commentée par monsieur le ministre, complètera les avantages du nouveau mode de répartition, de telle sorte qu'on ne saurait douter du prompt achèvement des 40,000 kilomètres de chemins vicinaux actuellement en cours d'exécution.

Nous ne pouvons que rendre grâce à l'Empereur et à son ministre d'avoir ainsi rendu pratique l'amélioration, jusque-là rêvée, de nos modestes voies vicinales. Il ne fallait rien moins que leur sollicitude pour atteindre un tel résultat. Après l'achèvement de nos grandes lignes de chemins de fer reliant entre elle les parties les plus distantes du territoire de l'Empire, il était urgent de penser au réseau non moins indispen-

sable qui doit faciliter la production même du sol. Le gouvernement de l'Empereur qui apprécie toujours avec tant d'à-propos la corrélation des faits économiques, sait depuis longtemps que la richesse des nations dépend surtout des progrès agricoles solidaires, à leur tour de l'amélioration des chemins vicinaux. Il a tenu à le proclamer de la manière la plus frappante : par des faits. A nous maintenant de seconder ses projets, non par de simples démonstrations de reconnaissance, mais par des actes. Nous devons y être d'autant plus portés qu'il y va de notre avenir et de notre fortune.

HAVAS.

BULLETIN

On assurait hier, à Turin, dit le *Constitutionnel*, que le général Garibaldi était entré à Catane, sans aucun conflit entre ses volontaires et les troupes royales. Si cette nouvelle est vraie, elle semblerait confirmer le récit donné par le *Diritto*, d'une manifestation très-accentuée qui aurait eu lieu à Catane, le 11, au soir, en faveur de Garibaldi.

A Catane, Garibaldi a pris possession du bureau du télégraphe, et a, par conséquent, interrompu toute communication.

Depuis hier, les généraux Ricotti et Mella marchent, avec leurs troupes, vers Catane. — Du port de Catane, aux côtes de Calabre, le trajet est des plus faciles et des plus courts : une surveillance très-étroite sera donc nécessaire pour empêcher un débarquement des volontaires dans les provinces méridionales.

Mais, dit la *Patrie*, Garibaldi est à la fois habile marin et soldat audacieux. On peut, au moment où l'on croira le tenir, apprendre qu'il est débarqué en Calabre, ayant donné rendez-vous sur divers points de cette pointe continentale à ses volontaires. Une frégate, l'*Amphibia*, est arrivée à Messine. Elle a des apparences fort suspectes.

D'une manière ou d'autre, nous approchons de quelque événement important.

Garibaldi a les yeux sur la Calabre. Dès le 5 août il écrivait à la Société émancipatrice de Cosenza, la lettre qu'on va lire :

« Du camp de Rocca-Polomba, 3 août.

« Amis !

« Oui, j'ai confiance en vous braves Calabrais, vous êtes connus au monde par votre amour de la liberté, connus particulièrement à moi qui vous ai vu

accourir nombreux pour combattre le vieux despotisme bourbonnien, à moi qui ai vu les preuves de votre valeur.

« J'ai confiance en vous et je suis certain que quand j'irai vous demander, au nom de l'Italie, de nouveaux efforts et de nouveaux sacrifices, vous répondrez à mon appel, comme toujours vous avez répondu à qui vous parle d'Italie et de liberté.

« Je vous salue,

« Votre G. GARIBALDI. »

On espère pourtant aboutir à une solution pacifique. Les troupes royales, supérieures en nombre, se tiendront dans l'attitude d'observation, et éviteront, à moins qu'elles n'y soient forcées, tout engagement qui ferait répandre un sang si cher à l'Italie. Garibaldi, lui-même, qui qualifie dans une proclamation Rattazzi de rebelle, a enjoint aux siens d'éviter toute rencontre.

Un coup de feu a été tiré le 18 du courant sur le prince de Monténégro, par un individu de sa suite. Le prince a été légèrement blessé. Le meurtrier, dont la qualité, porte à croire qu'il a voulu exercer une vengeance personnelle, a été immédiatement arrêté.

La lutte continue sans résultat, disent les dépêches de Vienne, entre les Monténégrins et les Turcs.

Un combat acharné a été livré dans la vallée de Virginie. Les Confédérés, sous les ordres de Jackson, ayant passé le Rapidan, le général Pope envoya deux corps d'armée pour arrêter leur marche. Au point du jour, les Confédérés ayant aperçu l'armée fédérale, s'avancèrent et démasquèrent de nombreuses batteries. Une lutte acharnée s'ensuivit près de Cedar Mountain. Elle dura depuis 3 heures du matin jusqu'au soir. A ce moment, les fédéraux s'étaient retirés hors de la portée des canons confédérés. Les fédéraux ont perdu deux canons. Leur infanterie a beaucoup souffert.

L'état sanitaire de nos troupes au Mexique est des plus satisfaisant. Les dernières nouvelles qui nous parviennent d'Orizaba ne mentionnent rien d'important.

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Marseille, 20 août.

Les lettres de Constantinople, en date du 13, por-

déjà ! Vous ne savez rien de Pablo, don Elias.
— Pardon ! Si je vous montrais une lettre de sa main ?
— Assez, assez, ne vous raillez pas de moi si cruellement.
— Je ne raille pas, je vous le jure ! Don Pablo est vivant.
— Ciel ! est-il possible ? s'écria-t-elle palpitante.
— Plus bas... plus bas ! si je ne craignais qu'une émotion subite...
— Rassurez-vous. Cette lettre, où est-elle ?
— Vous en croirez mieux un témoin que je vais vous présenter.
— Qui donc ?
— Vous le connaissez beaucoup.
— Moi ?... qu'il vienne. »

Déjà Pablo avait entr'ouvert la porte ; Elias lui fit signe d'approcher, et Isabelle, à sa vue, poussa un cri perçant qui eût, certes, été entendu de la salle à manger, sans la façon bruyante dont les convives, qui étaient au dessert, manifestaient leur joie en ce moment.

Puis elle tomba sur un siège, à demi-évanouie et fermant les yeux comme devant une vision trompeuse. Mais quand Pablo fut tout près d'elle, quand, d'une voix émue et caressante, il l'appela par son nom, elle se leva électrisée, se jeta dans les bras du jeune homme et s'écria, délirante de bonheur :

« Pablo, mon Pablo, est-ce bien toi ? Mes yeux ne m'abusent-ils point ? Est-ce que tu vis, cher Pablo ? O mon Dieu, mon Dieu, si ce n'est qu'un rêve, faite que je meure de joie avant de me réveiller ?... Mais non, je ne

tent que les séances de la conférence aient été interrompues par suite d'un désaccord sur le nombre des forteresses à évacuer en Servie. L'ambassadeur de France attendait des instructions. Les séances devaient reprendre le 14. On assurait que la France et la Russie avaient réclaté contre le renfort de cinq mille hommes introduit dans la forteresse de Belgrade et qui avait eu pour conséquence une si vive irritation parmi les serbes. Les ambassadeurs avaient conseillé par le télégraphe au prince Michel la modération et la patience. — A Constantinople, le ministre des finances ayant entrepris une enquête générale dans son administration, avait découvert de nombreuses fraudes. Le Sultan avait ordonné de poursuivre les coupables.

Turin, 20 août.

La *Discussione* rapporte le bruit d'après lequel Garibaldi ne tardera pas à s'embarquer pour le continent.

Marseille, 21 août.

Des lettres directes de Messine, en date du 17, signalent un passage continu de troupes dirigées sur Catane. Elles ajoutent que ces troupes restent à quelque distance de cette ville, afin d'éviter un conflit avec les garibaldiens. On affirme que le gouvernement italien veut porter l'effectif des troupes en Sicile à 60,000 hommes. Les autorités prennent des mesures en conséquence.

Turin, 21 août.

Hier, au Sénat, M. Guilini a interpellé le président du conseil et lui a demandé des détails sur l'entrée de Garibaldi à Catane. M. Rattazzi a répondu que le gouvernement considérait Garibaldi comme se trouvant en état de rébellion. La situation de la Sicile est grave, a ajouté le ministre, mais j'espère que les difficultés actuelles seront surmontées. Nos institutions seront sauvegardées par la valeur de notre armée. Quant aux détails demandés, nous n'avons que les avis expédiés de Messine, les communications entre Catane et les autres villes siciliennes étant interrompues. Le général Mella, croyant que Garibaldi avait le projet de se porter sur Messine, a pris ses dispositions pour empêcher son entrée dans cette ville. Garibaldi, profitant de la distance qui le séparait de Ricotti, dont les troupes étaient à deux étapes, s'est dirigé rapidement sur Catane. Nous ignorons ce qui est arrivé ensuite. Le ministre a pris des mesures. Des troupes ont été dirigées sur Catane. La flotte italienne se trouve dans ces eaux ; elle s'opposera à l'embarquement et au débarquement des volontaires. J'espère que dans peu de jours, la Sicile sera ramenée à l'état normal. — L'ordre du jour suivant est adopté : « Le Sénat, convaincu que le ministère agira avec la plus grande énergie, pour faire observer la loi et maintenir intacte la dignité de la couronne et du Parlement, passe à l'ordre du jour. » — La Chambre des Députés et le Sénat sont convoqués pour aujourd'hui, en séance extraordinaire, afin d'entendre une communication du gouvernement.

rève point ; c'est bien lui que je tiens dans mes bras ! » Mais à ces mots elle rougit, car elle se souvint tout à coup qu'elle n'était rien pour Pablo, et elle eut honte de cet élan involontaire de passion. Elle se dégagea avec un geste d'effroi pudique, et les yeux baissés, la contenance humble, elle sembla demander pardon à Lagrango.

« Isabelle, dit-il en lui prenant la main, l'affection que vous me montrez adoucit l'amertume de mes cruelles déceptions.

— Dieu m'est témoin, répondit-elle, que je n'ai pas cessé un seul jour de pleurer votre perte.

— Grâce au Ciel, me voilà guéri de mes blessures ; j'ai m'en ont fait un autre au cœur, mais elle se guérira également. Vous avez commencé la cure, Isabelle, ma bonne sœur !

— Sa sœur, répéta-t-elle tout bas, hélas !

— Mon existence est encore un secret, qui, du reste, ne tardera point à être divulgué par moi-même ; mais jusque là, me promettez-vous de le garder ?

— Je vous le promets.

— Et vous assisterez à la signature du contrat ?

— Moi ? à quoi bon ? je m'étais juré le contraire.

— Mais si je vous prie de rétracter ce serment ? C'était par respect pour ma mémoire que vous aviez pris cette résolution-là ; et puisque je vis...

— Vous serez satisfait, Pablo. »

Ici Elias, qui s'était placé en observation dans le corridor, rentra précipitamment.

La suite au prochain numéro.

BRETON DE LOS HERREROS.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 23 août 1862.

MEURS, ET TU VERRAS

IMITÉ DE L'ESPAÑOL.

N° 9.

VIII.

(Suite.)

— Pauvre enfant ! Et don Diégo ?
— Il est désolé ; mais l'usage, l'étiquette, le qu'en dira-t-on le forcent à faire bonne contenance. Il gémait... et mange comme quatre ; il pleure... et vide son verre. Bref, il remplit à la fois toutes ses obligations.
— Je voudrais causer un instant avec Isabelle. Mais préparez-là d'abord.
— Bien ! cachez-vous ; je vais dire à Ramon d'aller la chercher. »
Ramon apportait précisément des lumières ; Pablo entra dans le cabinet, dont il ferma la porte, et attendit. Poreille au guet, l'arrivée d'Isabelle. Elle parut au bout de quelques minutes.
« Quoi ! seul ici ? dit-elle à don Elias.
— Je suis le spectateur de leur joie coupable ; elle me rend misanthrope. Ah ! quel contraste ! Eux riant, vous en deuil !

(*) La reproduction est interdite.

Londres, 21 août.

Le *Times* dit : Le mouvement auquel Garibaldi donne son nom n'est pas un mouvement garibaldien dans le sens propre du mot. Les anciens succès de l'ex-dictateur viennent de ce qu'il n'agissait pour aucun parti. Aujourd'hui Garibaldi suit une autre marche. Il lance à l'indépendance et à l'unité italiennes une flèche empoisonnée. Il se précipite comme un enfant contre les forces du roi d'Italie, de l'empereur des Français et de l'empereur d'Autriche. En supposant même qu'il éludât la vigilance des troupes italiennes et qu'il arrivât devant Rome, quel résultat peut-il se flatter d'obtenir ? Allons plus loin, admettons une victoire impossible contre les Français, admettons la retraite de l'armée d'occupation ; et après ? Au lieu de hâter l'évacuation définitive de Rome, Garibaldi ne l'aurait-il pas ainsi rendue plus impossible ! Actuellement l'empereur des Français ne serait pas éloigné de retirer ses troupes de Rome, s'il avait un prétexte : Est-ce que ce prétexte pourrait se trouver dans une défaite des Français par les Italiens ? Est-ce qu'un succès de Garibaldi ne prolongerait pas l'occupation française à l'infini ?

Berlin, 21 août.

On mande des frontières de Pologne : A la suite de la destitution du président Vodka, et de son remplacement par le jeune Wielopolski, comme président du conseil municipal de Varsovie, plusieurs membres du conseil se sont démis de leurs fonctions ; parmi eux, le comte André Zomoiski.

Turin, 21 août.

L'état de siège a été proclamé en Sicile. L'*Opinione* mentionne le bruit que Garibaldi aurait nommé le député Nicotera préfet de Catane. Les nouvelles de Messine feraient croire au blocus de Catane. — D'après d'autres avis, la flotte serait à Trapani.

Madrid, 20 août.

Le voyage du roi et de la reine dans la province d'Andalousie durera deux mois, c'est-à-dire du 15 septembre au 15 novembre, époque de la réouverture des Chambres.

Revue des Journaux.

MONITEUR.

On lit dans le bulletin du *Moniteur* :

« A propos des conflits sanglants où s'épuise l'Amérique du Nord, le *Times* fait aujourd'hui appel à l'intervention soudaine du sens commun : Les fédéraux et les confédérés, dit cette feuille, devront pourtant finir par essuyer leurs fronts mouillés de sueur, noircis de poudre et se donner la main. Quand le feront-ils ? c'est là leur affaire ; mais il faut qu'ils finissent par en venir là. C'est à eux de voir s'ils ne veulent le faire qu'après avoir sacrifié un million d'hommes, et dépensé des millions de dollars de plus. »

LE CONSTITUTIONNEL.

Le *Constitutionnel* publie, sous la signature de M. L. Boniface, l'extrait ci-dessous d'une lettre du Mexique :

Orizaba, 11 juillet au soir. — On n'expédie point, cette fois, de courrier officiel, parce qu'il n'y a rien d'important à mander, et que les mauvais chemins ont retardé l'arrivée, ici, des troupes qui escortent le convoi et les lettres attendues de Vera-Cruz ; or, ces troupes devaient remplacer à Orizaba celles qui étaient destinées à accompagner, jusqu'à Vera-Cruz, le courrier du 13 juillet pour France.

Comme on ne saurait dégarnir la ville en ce moment, et que, par prudence, on ne veut expédier les courriers que sous escorte, le temps d'arrêt éprouvé par celui-ci, s'explique tout naturellement.

Ici, d'ailleurs, rien de changé dans la situation, depuis le courrier expédié, il y a quinze jours, par voie d'Angleterre ; — Point de combat nouveau, point d'attaque nouvelle. — Que les Mexicains osent revenir à la charge, et on les recevra plus rudement encore, s'il est possible, que le 14 juin ; car, Orizaba est transformé en ville-forte. La santé des troupes est excellente, leur moral parfait, et à voir leur gaité, on reconnaît qu'elles sont patientes pour attendre, parce qu'elles se sentent sûres de marcher bientôt vers de nouveaux et décisifs succès. »

A l'occasion de la note qu'a publiée le *Moniteur* et dans laquelle se trouvent récapitulées les améliorations apportées dans la condition matérielle du sort des instituteurs primaires, M. Vitu s'exprime ainsi dans le *Constitutionnel* :

« L'entier développement de l'instruction primaire est l'un des premiers devoirs d'un grand gouvernement ; nul ne comprend mieux ce devoir que le ministre éclairé et libéral qui sait remplir avec une infatigable sollicitude les obligations de l'état enseignant, comme il sait en revendiquer les droits avec une éloquente fermeté. »

LA FRANCE.

Le journal *La France* publie une lettre de M. de La Guéronnière, en réponse à un arti-

cle du *Constitutionnel*, dans lequel il a été dit que la France, notamment en ce qui concerne la question romaine, n'exprime que des sentiments individuels :

« L'Europe et le monde, écrit M. de La Guéronnière au directeur politique du *Constitutionnel*, jugent la politique impériale autrement que vous ne le supposez, Monsieur, et cette politique elle-même vous a désavoué. L'Empereur ne rappellera son armée de Rome que lorsqu'il pourra y laisser la papauté, raffermie par sa réconciliation avec l'indépendance italienne et par les réformes libérales qu'elle doit nécessairement accomplir dans son organisation administrative. Ce n'est pas moi qui le dis ; c'est le Gouvernement français qui l'a toujours déclaré. »

DÉBATS.

Quoiqu'il en soit, le *Journal des Débats*, après avoir reproduit l'article dans lequel le *Constitutionnel*, n'admet pas que l'occupation de Rome puisse se prolonger indéfiniment ainsi que le prétend la France, ajoute, par l'organe de M. Allouy :

« Ainsi ce nouveau journal, qui semblait avoir spéculé sur la crise douloureuse que traverse en ce moment l'Italie pour arborer le drapeau réactionnaire après l'avoir caché jusqu'ici dans sa poche, et pour annoncer que le Gouvernement français prolongerait indéfiniment l'occupation de Rome, est frappé d'un désaveu catégorique, et auquel il est permis d'attribuer un caractère à peu près officiel.

Nous enregistrons avec empressement ce désaveu qui produira, nous n'en doutons pas, l'impression la plus favorable en Italie comme en France. »

Le journal des *Débats* résume ainsi les nouvelles relatives à Garibaldi :

« Les journaux italiens, dit M. Allouy, semblent prévoir le dénouement prochain de la crise sicilienne, mais sans s'expliquer nettement à ce sujet. Ils ne publient que des versions contradictoires sur le plan des opérations militaires qui seraient à la veille de commencer contre les bandes garibaldiennes. Suivant les uns, le général Ricotti aurait déjà cerné les volontaires et les aurait sommés à mettre bas les armes. Suivant les autres, cette nouvelle serait prématurée, mais les troupes ne seraient plus qu'à une demi-journée de distance des Garibaldiens, et elles seraient assez nombreuses pour leur fermer de tous côtés le chemin de la mer. Toutefois, l'opinion la plus accréditée dans les journaux, et que viennent confirmer encore aujourd'hui les nouvelles télégraphiques de Palerme, c'est que l'on croyait toujours pouvoir compter sur une solution pacifique. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

Le *Moniteur* contient une circulaire de M. le Ministre de l'Intérieur aux préfets, concernant l'emploi du crédit de trois millions ouvert à son département, en exécution de la lettre impériale du 18 août 1861, qui lui avait prescrit de préparer un projet de loi consacrant 25 millions à l'achèvement des chemins vicinaux d'intérêt commun.

Après avoir exposé par quelles considérations il avait été amené à diviser, afin d'obtenir le meilleur emploi de cette allocation, le crédit de 25 millions en deux parts, dont l'une serait répartie également entre tous les départements, et l'autre attribuée à chacun d'eux au prorata des sacrifices qu'ils s'imposeraient, M. de Persigny annonce qu'il lui a paru convenable de prendre pour base de la répartition de la seconde part, non le produit des centimes qui favoriseraient les départements riches au détriment des départements pauvres, mais le nombre des centimes, ce qui est évidemment plus conforme à l'équité.

Cette proposition, ajoute le ministre, a été adoptée d'une voix unanime, par la commission du budget et le Corps législatif. La répartition annuelle du crédit des 25 millions sera désormais soumise aux règles que je viens d'indiquer. Dès aujourd'hui, Monsieur le Préfet, je mets à votre disposition la part qui revient à votre département dans la moitié du crédit de 3 millions inscrits au budget rectificatif de 1862. Quant à l'autre moitié, je ne pourrai en déterminer l'emploi qu'après avoir reçu les renseignements nécessaires sur les centimes extraordinaires votés, soit par les départements pour tous les travaux de la vicinalité, soit par les communes pour les chemins d'intérêt commun. Vous devrez donc remplir le tableau ci-joint et me l'adresser aussitôt après la session des conseils généraux.

On a prétendu à tort que les 25 millions étant divisés entre toutes les communes et tous les chemins de l'Empire, il ne serait possible d'affecter qu'une somme insignifiante à chaque voie de communication. En matière de chemins vicinaux surtout, on annihile des ressources en les disséminant, tandis que leur concentration en assure l'utile emploi et en décuple la puissance. Il suffit de relire mon rapport à l'Empereur de l'année dernière et la lettre mémorable de Sa Majesté qui l'a suivi, pour reconnaître que le crédit s'applique exclusivement aux lignes vicina-

les les plus importantes, à celles qui desservent plusieurs localités et relient des centres de population.

« L'administration n'a jamais eu la pensée de fractionner le crédit entre 38,000 communes et 300,000 chemins ordinaires, mais bien de le réserver pour ceux d'intérêt commun, dont le rapide achèvement est si vivement réclamé par l'agriculture et l'industrie.

« Il ne suffit pas, M. le Préfet, que les fonds soient équitablement répartis, il faut surtout qu'ils soient utilement employés. J'apprécie le zèle et les services des agents-voyers, dont le personnel, éprouvé par de longs travaux, continuera de vous prêter un concours aussi utile que dévoué ; mais il convient d'associer les populations elles-mêmes à l'exécution de la grande mesure que l'Empereur a décrétée.

« La circulaire ministérielle du 21 juillet 1854 autorisait la formation des commissions de surveillance pour les chemins de grande communication. Cette utile mesure, adoptée seulement dans quelques départements, a produit les meilleurs résultats. Je vous invite à la généraliser dans un bref délai et à l'étendre aux chemins d'intérêt commun. Ces syndicats, dont l'action pourra embrasser plusieurs chemins, seront composés de maires, de membres du conseil général et du conseil d'arrondissement, de propriétaires et d'industriels, en un mot, des représentants les plus autorisés des populations. Ils auront pour mission de constater l'état des chemins, de signaler les améliorations à faire, de surveiller l'emploi des prestations, d'assister à la réception des travaux ; ils adresseront chaque année un rapport au sous-préfet de l'arrondissement.

« Secondé par le contrôle efficace de ces nouveaux auxiliaires, vous obtiendrez aisément de plus grands sacrifices des communes, satisfaites de voir achever sous leur propre surveillance les chemins qui sont le plus sûr élément de leur prospérité.

« L'Empereur, monsieur le Préfet, tient à l'amélioration des campagnes plus encore qu'à la transformation des villes. Sa pensée doit être fidèlement suivie et promptement exécutée. Dans le délai qu'il a fixé, il faut que les 40,000 kilomètres de chemin en cours d'exécution soient livrés à la circulation.

« Quand cette entreprise considérable sera terminée, il restera encore beaucoup à faire. Vous devez poursuivre avec vigueur l'achèvement des chemins vicinaux ordinaires, mais du moins il n'y aura plus une commune qui ne soit dotée d'une voie de communication bien construite et bien entretenue. Ce sera là, je puis le répéter, après tous les conseils généraux et la commission du Corps législatif, un des titres les plus populaires et les plus durables du gouvernement impérial à la sympathie du pays et à la reconnaissance de l'avenir.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le ministre de l'Intérieur. — F. DE PERSIGNY.

On lit dans la partie non officielle du *Moniteur* :

L'Empereur et le prince Impérial ont quitté Saint-Cloud aujourd'hui (19), à une heure, pour se rendre au camp de Chalons.

L'Impératrice est restée au palais de Saint-Cloud, et continuera à y résider pendant l'absence de Sa Majesté et de Son Altesse Impériale, qui sera de courte durée, selon toute probabilité.

L'Empereur est accompagné de S. A. le prince Joachim Murat, chef d'escadron des guides, des généraux comte de Goyon, Le Bœuf, Fleury, premier écuyer ; des colonels de Waubert, Castelnau, comte Lepic, ses aides-de-camp ; de MM. de Quélen, Hulot, Hamelin et Rolin, ses officiers d'ordonnance ; de MM. Bachon et marquis de Caux, ses écuyers.

Sa Majesté est arrivée à cinq heures à la gare de Mourmelon, et a été reçue par S. Exc. le maréchal Canrobert, commandant en chef du camp. L'Empereur est monté immédiatement à cheval, escorté par ses cents-gardes, et s'est rendu à son quartier impérial, en traversant, au milieu des acclamations les plus chaleureuses, la double haie des troupes formée dans le plus bel ordre sur son passage.

Un grand dîner a ensuite réuni tous les généraux présents.

Ce soir, le camp, illuminé devant ses fronts de bandière, offre l'aspect le plus grandiose.

Comme d'habitude, toutes les musiques des régiments, réunies en un immense orchestre et précédées de milliers de torches, sont venues devant le quartier impérial exécuter la retraite aux flambeaux.

S. Exc. le duc de Magenta a été invité par l'Empereur à passer quelques jours auprès de Sa Majesté.

Chronique locale.

A l'occasion du 15 août, M. le comte d'Andigné, ancien Préfet du Lot, a été élevé au grade d'Officier de l'Ordre impérial de la Légion d'Honneur. Les populations du Lot verront comme nous avec satisfaction ce nouvel hommage rendu par le gouvernement de l'Empereur à l'esprit de justice éclairée et à l'honnêteté administrative de M. d'Andigné, devenue déjà parmi nous, pour ainsi dire, proverbiale.

Nous trouvons également enregistrée dans le *Moniteur* la nomination, au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur, de M. Tourangin, receveur général de l'Orne, ancien Receveur général du Lot, qui a laissé dans notre ville les meilleurs souvenirs.

Par décret impérial inséré au *Moniteur*, M. Billard, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Cahors, a été nommé Chevalier de la Légion d'Honneur.

Par arrêté préfectoral du 16 août 1862, M. Fourès (Antoine), propriétaire au village de Launac, a été nommé Maire de la commune de Rassiels, en remplacement de M. Miquel, démissionnaire.

Par arrêté préfectoral du 20 août 1862, M^{lle} Conquet (Marie) a été chargée de la direction de l'école communale de filles de Berganty.

Par arrêtés préfectoraux du 14 août 1862, M^{lle} Arnal (Marie) a été nommée institutrice communale de Caillac ; — M^{me} Demeaux (Lucie), épouse Menanger, a été nommée institutrice communale définitive de Parnac ; — M. Donadieu (Antoine), chargé provisoirement de l'école publique de Gréalou, a été nommé instituteur communal définitif au même poste.

Avant-hier jeudi, à Labastide-Murat, l'Eglise célébrait un Service funèbre en mémoire de M^{me} la comtesse Blanche Murat.

Bien que cette cérémonie n'eût pas été annoncée, un grand nombre de personnes distinguées s'y étaient données rendez-vous. — On y remarquait M. le M^{re} de Fleury, notre préfet, et deux conseillers de préfecture ; M. le Sous-Préfet de Gourdon, M. le Président du tribunal de Gourdon ; M. Fournié, procureur impérial ; M. Bonie, juge d'instruction ; M. Dupuy, juge au tribunal de Cahors, etc., etc.

Avant de se rendre à l'église de Labastide, l'assemblée assista, à une messe qui fut dite à dix heures et demie, dans la chapelle du Château.

Le cortège prit ensuite la direction de l'Eglise paroissiale, où se trouvait réunie la population entière, jalouse de témoigner une fois encore sa respectueuse sympathie et sa reconnaissance à la mémoire de celle qui fut pendant sa vie l'amie dévouée des pauvres et des malheureux.

Les examens du baccalauréat ont commencé à Cahors, le 21 du courant.

Parmi les candidats des sciences du lycée de Cahors qui viennent d'obtenir leur diplôme, nous pouvons déjà citer : MM. Besse (Jean-Pierre), reçu avec la mention très-bien, et bachelier ès-lettres depuis l'an dernier ; — Bès (Auguste) ; — Coudère, bachelier ès-lettres.

Les huit élèves du lycée de Cahors qui se sont présentés pour la 1^{re} partie du baccalauréat ès-sciences ont été tous admis. Un pareil résultat fait honneur à leur professeur M. Périe.

L'examen des lettres n'est pas encore terminé. A notre prochain numéro la liste complète des candidats reçus dans les deux sections.

Par décret impérial, en date du 18 août, sont institués :

Président au tribunal de commerce de Souillac (Lot) ; M. Martine, en remplacement de M. Gardarein (Baptiste) ; — juge au même siège M. Gardarein (Henri), en remplacement de M. Bruel. — Suppléant au même siège M. Dupuy (Auguste), en remplacement de M. Orliac.

Une rixe regrettable a éclaté, samedi dernier, à Floriac, entre des habitants de la localité et des ouvriers du chemin de fer ; il y a eu des coups échangés de part et d'autre. Dans cette circonstance critique, M. Maury, maire de Floriac, a fait preuve d'un remarquable sang-froid, et d'une grande énergie ; il est parvenu à séparer les combattants, et a évité ainsi des malheurs plus graves. Grâce aux mesures prises par l'autorité, le calme est revenu à Floriac.

Théâtre de Cahors.

Jeudi soir, la salle de spectacle offrait le plus charmant coup-d'œil. Le bruit du succès de M. Puget avait engagé notre bonne société cadurcienne à assister et à applaudir au second triomphe de cet artiste.

Un essaim de jeunes dames se pressait aux stalles, impatientes de voir, d'entendre et d'admirer. M. Puget, ou plutôt *Lorédan*, car l'homme s'était totalement effacé pour faire place au personnage de la pièce, a, enfin, paru beau,

splendide. Il a chanté de sa voix sympathique son honneur perdu; il a exhalé, au milieu du sommeil, cette éternelle agitation d'une âme rongée par le remords, en termes si touchants, si vrais, que l'auditoire entier était sous le poids de la plus vive émotion. On admirait, on ne pouvait applaudir; tant il est vrai de dire que le vrai beau provoque plutôt un religieux silence, que de bruyantes acclamations.

Du reste, les applaudissements ont eu leur tour; c'étaient des triples salves de bravos, qui faisaient trembler la salle; c'était le nom de Puget, proclamé par toutes les voix, et qui dominait ces applaudissements frénétiques, et bien justement mérités.

L'artiste a été rappelé à la fin du deuxième acte; on l'a redemandé encore à la fin du troisième; ovations d'autant plus glorieuses pour M. Puget, que son talent seul les inspire.

M^{me} Dely, MM. Saint-Charles et Larrey ont très-bien rempli leurs rôles.

On annonce pour demain la *Muette de Portici*. — M. Puget y remplira le rôle de *Masaniello*, qu'il a joué à Paris avec un éclatant succès.

L. LAYTOU.

La distribution solennelle des prix à l'école des Frères de la doctrine chrétienne communale de Cahors, a eu lieu mercredi dernier à trois heures de l'après-midi.

M. le Préfet, ayant à sa droite M. le Maire et à sa gauche M. l'inspecteur d'académie, a présidé cette fête de famille.

D'un côté, en avant de l'estrade, occupée par les autorités et un personnel de distinction, on voyait un charmant groupe de plus de six cents enfants.

De l'autre, s'étaient massés en grand nombre, non-seulement les parents des élèves, mais encore bien d'autres personnes, des dames surtout.

Après un chant plein de mélodie et d'à-propos, exécuté tout naturellement par des voix enfantines, la séance a été ouverte par un monologue suivi de plusieurs dialogues, appropriés à la circonstance.

Le tout a été débité avec grâce, mémoire, aplomb, sang-froid, à la satisfaction de l'auditoire.

Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

Départements.

Corrèze. — Pendant la journée du 15 août, Marie Didier, Anna Rivassou et Marie Mazaud, demeurant au chef-lieu de la commune de Lagratière, gardaient leurs troupeaux sur un tènement assez éloigné du bourg. — Vers les 5 heures, éclata un violent orage, la pluie tombait à torrents, le tonnerre grondait avec fracas; les bergères prises à l'improviste n'avaient pas eu le temps de ramener leurs troupeaux. — Les deux premières cherchèrent un abri contre l'orage en se plaçant sous un châtaignier. — La troisième vint se réfugier sous un chêne distant de 25 mètres environ de l'endroit où étaient ses camarades. — Soudain un coup de tonnerre retentit sur leurs têtes, une masse de feu descendit sur le châtaignier où étaient les filles Didier et Rivassou, et les enveloppa de tous côtés.

Marie Mazaud aperçut le feu; — elle sentit l'odeur du souffre, elle fut suffoquée et tomba évanouie.

Quand elle eut repris connaissance, elle regarda autour d'elle : un spectacle affreux s'offrit à ses yeux.

Sous le châtaignier, Marie Didier et Anne Rivassou étaient étendues ne donnant aucun signe de vie, ayant leurs vêtements brûlés, leurs sabots brisés par la foudre. Auprès d'elles, se trouvaient cinq brebis, un porc et une ânesse, frappés par le tonnerre et qui avaient été asphyxiés. — Le chien de la bergère était auprès de sa maîtresse coupé en deux morceaux.

Marie Mazaud s'empressa de courir à Lagratière chercher du secours; mais tout était instantané.

Ce malheureux accident nous donne l'occasion de répéter ce que nous avons déjà dit plusieurs fois; — c'est que pendant l'orage, il ne faut jamais venir s'abriter sous les arbres, mieux vaut rester exposé à la pluie et au mauvais temps.

Le Corrèzien.

Tarn. — Une terrible inondation vient de frapper la commune de Mazamet.

Dans la soirée du 14 août, à la suite d'une trombe d'eau tombée sur la Montagne-Noire, l'Arnette a débordé et est devenue un torrent furieux; plusieurs usines et maisons ont été emportées, les digues rompues; la route de grande communication, n° 28, a été détruite sur un parcours de plusieurs kilomètres.

Avec les pertes matérielles qui sont considé-

rables, on a eu aussi à déplorer plusieurs victimes; huit personnes ont disparu; cinq cadavres auraient été déjà retrouvés, on est à la recherche des autres.

M. le sous-préfet de Castres s'est empressé de se rendre sur les lieux.

Toutes les mesures sont prises par l'autorité pour les réparations les plus urgentes, des dégâts produits par les eaux, et afin d'assurer le sauvetage des marchandises emportées.

Nous n'avons aujourd'hui que ces renseignements sommaires que nous donnons en attendant des détails plus circonstanciés.

Journal du Tarn.

Dordogne. — Les nouvelles du Chili, arrivées par le dernier vapeur de Valparaiso, nous apprennent que notre compatriote, S. M. Oréli-Antoine I^{er}, roi d'Araucanie, était toujours détenu dans un château-fort de la république chilienne. L'instruction de son procès est terminée. Elle comprend un volumineux dossier, parmi lequel sont toutes les lettres adressées à lui par ses amis de Périgueux. Mais les tribunaux civils et militaires, devant lesquels a été successivement portée la cause du roi captif, se sont déclarés incompétents pour le juger.

Les chefs d'accusation, dirigés contre lui, sont au nombre de trente-six, et emportent tous la peine capitale. (ECHO DE VESONNE).

Montauban. — Beaucoup de personnes ont malheureusement la funeste habitude de laisser traîner des armes chargées. Avant-hier, au Fau, deux enfants trouvent un vieux pistolet abandonné dans un coin, et s'amuse à presser la détente. L'arme, chargée depuis près de deux ans, part tout d'un coup; la charge, composée de gros plomb, rase l'un des deux enfants, qui en est quitte pour quelques grains introduits dans la peau du ventre et des cuisses, et qu'il a été facile d'extraire. Si la victime eût été placée de face, la charge, faisant balle, eût occasionné une blessure mortelle. (Courrier de Tarn-et-Garonne)

Question du Chemin de fer de Marseille à Bordeaux par la vallée du Lot.

II.

Il est un point qu'il importe de constater, point essentiel et conforme aux desirs et aux besoins des populations intéressées dans ces deux projets dont il est ici question.

Quelle soit le dénouement de la lutte engagée aujourd'hui entre les deux grandes compagnies rivales, au sujet de l'embranchement de Rodez sur Marseille, il est un fait acquis désormais : l'une des deux compagnies obtiendra la concession qu'elle sollicite et qui nous est avantageuse. La ligne de Rodez à Marseille aboutira-t-elle à son terminus, par l'Hérault et le littoral ou bien par le Gard? Nous ne voulons pas entrer ici dans des détails inopportuns pour démontrer en faveur duquel de ces deux tracés nos contrées devraient, à plus d'un titre, donner la préférence, toutes leurs sympathies; nous voulons parler de la situation postérieure au fait accompli, quelque éventuel qu'il soit encore. Si la compagnie du Midi obtient la concession soumissionnée par elle, on aura une ligne partant de Rodez et arrivant à Marseille, en passant par Milhau, Saint-Affrique, Montpellier, Aigues-mortes et le littoral : c'est un parcours de 352 kilomètres. Si la compagnie de Lyon à la Méditerranée obtient la concession du tracé dont elle a proposé l'adoption au gouvernement, en réponse aux propositions de la compagnie du Midi, on aura une ligne partant de Rodez, se dirigeant vers Marseille en passant par Milhau, le Vigan, Nismes et Tarascon : c'est un parcours égal de 352 kilomètres. — Coïncidence bizarre, vraiment, que cette uniformité des distances entre deux points si éloignés et par des tracés si divers! Elle n'aura d'égale que celle qui va se produire tout-à-l'heure entre deux points, aussi intéressants dans la question pendante.

Notons encore que, pour arriver au point de bifurcation des deux lignes qui tendraient à converger vers le même but, vers Marseille, l'une suivant la vallée du Lot, la seconde la vallée de la Dordogne, — il est un tronçon commun, d'une longueur de 65 kilomètres, c'est celui qui s'étend depuis la rivière du Lot, station de Capdenac, jusqu'à Rodez.

Maintenant examinons avec la sincérité qui doit présider à de semblables supputations, les distances des deux projets, lesquels sembleraient offrir des conditions d'un intérêt identique pour la compagnie, d'une valeur égale pour l'intérêt public. Si nous combinons les distances de Bordeaux à Libourne, de Libourne à Bergerac, de Bergerac à St-Denis (Dordogne), de St-Denis à Capdenac, nous trouvons un ensemble de 266 kilomètres. — D'un autre côté si nous rassemblons les distances de Bordeaux à Aiguillon, d'Aiguillon à Villeneuve, de Villeneuve à Cahors, de Cahors à Capdenac, nous trouvons un total de 262 kilomètres, — différence réelle de 4 kilomètres seulement : différence insignifiante pour deux projets différenciés destinés à être exécutés tous deux dans l'avenir, sans aucun doute, mais qui se repoussent présentement.

Il y a plus encore. Si nous considérons les tronçons déjà concédés, ou près de l'être, dans ces deux parcours, nous trouvons dans la vallée de la Dordogne : un tronçon, celui de Bordeaux à Libourne, en exploitation; un tronçon prêt à être livré à la circulation, celui de St-Denis à Capdenac; un tronçon concédé mais non exécuté, d'une longueur de 62 kilomètres, celui de Libourne à Bergerac; enfin un trajet à concéder et à construire, entre Bergerac et St-Denis, d'une longueur de 100 kilomètres, — soit une longueur de 162 kilomètres. — D'un autre côté nous trouvons dans la vallée du Lot, à part l'embranchement de Cahors à Libos, sur le point d'être concédé, les deux tronçons d'Aiguillon à Libos et celui de Cahors à Capdenac, soit une longueur totale, à exécuter, de 154 kilomètres. — Différence insignifiante encore!

Toutefois si nous n'arguons pas de cette disproportion

minime des chiffres pour faire donner à la vallée du Lot la priorité, voyons s'il n'existe pas des considérations d'une autre nature et assez graves pour que la compagnie et le Gouvernement ne la lui refusent point.

Ainsi, après avoir fait remarquer que les deux lignes sont du domaine d'une même compagnie, la compagnie d'Orléans, il est à présumer qu'une compagnie ne voudra point et ne pourra point consentir à exécuter, dans une circonscription trop limitée, trois lignes, en état de parallélisme, destinées à desservir à peu près les mêmes intérêts. En effet, si on jette les yeux sur la carte, si on veut examiner les choses et les lieux, on se rendra facilement compte de cette anomalie. La compagnie d'Orléans exploite déjà de Bordeaux à Périgueux, de Périgueux à Brives; et quiconque veut sonder les probabilités, jugera que le prolongement de cette ligne par Tulle, Ussel, en un mot par la voie des Plateaux, est celui qui sera adopté, comme le plus direct et le plus facile, pour relier Bordeaux à Clermont. Or si la compagnie a l'obligation de construire une ligne ferrée dans la vallée du Lot, — et cela est naturel à penser, puisque le tronçon de Libos, accepté en principe, est un commencement d'exécution, — peut-on imaginer que la même compagnie établisse entre ces deux voies une ligne, à peu près rivale, qui ne serait pas distante de la première d'une longueur moyenne de plus de vingt à trente kilomètres? — Plus tard, c'est possible; pour le moment, nous ne le croyons pas.

D'ailleurs nous pouvons faire observer que la ligne de Bordeaux à Clermont par Périgueux et Brives, une fois établie, la compagnie, en demeure d'opter entre les deux tracés, donnera toujours la préférence à un tracé qui est sur les limites de son domaine et qui lui assure, de part et d'autre, le trafic des contrées intermédiaires, alors surtout que divers tronçons les divisent déjà : le chemin d'Agen remontant à Périgueux et le chemin de Figeac à Brives.

Mais il est des motifs d'un autre ordre. Le tronçon de 100 kilomètres, dont l'exécution est demandée en ce moment, celui qui se développe entre Bergerac et St-Denis, n'est pas seulement d'une exécution difficile et onéreuse, en raison des sinuosités du fleuve et des montagnes abruptes qui le bordent; mais il faut reconnaître que, si nous en exceptons la portion inférieure du fleuve, laquelle est desservie par des voies nombreuses de communication et qui va l'être prochainement par une voie ferrée, — la portion intermédiaire et surtout la portion supérieure ne donneraient qu'une faible rémunération des dépenses nécessaires à sa construction. On peut dire au contraire, pour parler d'une manière plus circonstanciée des intérêts locaux, qu'il s'agit, sur cette portion du fleuve, de richesses naturelles, houilles, bois de construction, minerais, etc., qui ne nécessitent point absolument un transport régulier et continu : produits auxquels peuvent suffire, au besoin, les services d'une batellerie bien organisée. Des provisions peuvent être faites dans les entrepôts de la prochaine station de la voie ferrée, en aval du fleuve, alors que les eaux du fleuve, capricieuses sans doute mais puissantes à ses heures, peuvent le permettre; et les besoins actuels doivent être largement satisfaits. — Nous estimons que le chiffre de construction d'un chemin de fer dans cette vallée, s'élèverait au plus haut chiffre de dépenses nécessaires en ce genre de travaux, c'est-à-dire à plus de 400,000 fr. par kilomètre.

Tandis que si nous considérons l'établissement d'un chemin de fer dans la vallée du Lot, nous trouvons des différences sensibles, tant pour les frais de construction que pour les avantages éventuels. — Soit dans la facilité d'appropriation des lieux, soit dans les motifs tirés des intérêts de la compagnie, nous trouvons des résultats non équivoques et plus favorables.

Des trois sections que présente cette entreprise, il en est une qu'il faut distraire, celle de l'embranchement de Cahors à Libos : celle-là a été acceptée par la compagnie ou plutôt la compagnie va être mise, sous peu, en demeure de l'exécuter. — Il faut ajouter que c'est la partie la plus tourmentée de la vallée, par conséquent qui devra donner lieu aux travaux d'art les plus multipliés et les plus difficiles. — La seconde, celle de Libos à Aiguillon par Villeneuve, allonge la voie ferrée dans une large et longue vallée d'un plan horizontal et fertile comme ces magnifiques plaines de l'Agenais, auxquelles elle aboutit.

La troisième, celle de Cahors à Capdenac, se développe à vrai dire dans une vallée étroite et tortueuse; mais un hasard heureux doit lever les obstacles que cette circonstance pourrait faire naître. L'établissement d'un chemin de fer dans cette vallée devient d'une réalisation simple au moyen d'une combinaison particulière, favorable aux intérêts de la compagnie, comme elle le serait aussi sans doute à ceux du département du Lot. Une route départementale, en construction, longe la rive droite du Lot pendant tout ce parcours : par son plan et ses courbes allongées, elle se prête aisément à l'application d'un railway; et il est à penser que le département du Lot, appelé à profiter des bénéfices d'une voie plus rapide et plus commode, saurait faire des concessions flatteuses pour les intérêts de compagnie et propres à la déterminer à un accommodement. — Il résulte de cette situation que le chiffre moyen de la dépense à faire par kilomètre, dans les deux derniers tronçons de la vallée du Lot, ne ressortirait pas à plus de 100,000 fr.

Que ne trouverait-on à dire, à cette heure, sur tous les avantages moraux et matériels de ce projet, non pas seulement au profit des contrées populeuses et agricoles qui se pressent sur les bords de ce dernier cours d'eau, mais même au profit de la compagnie concessionnaire! Et s'il était permis de mentionner rapidement les nombreuses sources de trafic qu'un tel mouvement d'affaires ferait naître et grandir, devrait-on négliger l'écoulement, vers la métropole de l'Océan, de tous les charbons, minerais de fer, bois de construction; des pierres calcaires et anthracites, des terres réfractaires, de nos vins estimés de l'étranger, de nos raisins exquis, de nos futailleries, de nos fruits savoureux, de notre gibier délicat, etc. Non, sans doute; et cependant nous n'aurions fait apprécier qu'imparfaitement les mérites de la voie que nous préconisons, surtout au point de vue de la priorité qu'on doit lui donner sur celle de la Dordogne.

A. C.

(La suite au prochain numéro.)

Nouvelles Étrangères.

(Correspondances Havas et Bayvet).

Turin, 20 août.

Hier, à 4 heures, sommation a été faite au général Garibaldi et à ses volontaires de déposer les armes

dans les vingt-quatre heures, faute de quoi ils y seraient contraints par la force. Au moment où j'écris, le terme fixé par le général Ricotti, qui occupe Caltanissetta, est expiré. Je vous laisse à penser quelle est l'inquiétude universelle!

Tout le jour on a fait courir le bruit que Garibaldi était débarqué avec sept hommes en Calabre; cette nouvelle, qui trouve ici beaucoup de crédit, est absolument fautive et, de plus, matériellement impossible. Garibaldi était le 14 à Piazza; il est donc de toute impossibilité qu'en deux jours il aurait pu se porter sur Catane ou Terranova, s'y embarquer, toucher les Calabres, et enfin la nouvelle nous parvenir à Turin.

Je crois la position de Garibaldi très-critique en ce moment; il semble vouloir forcer sa marche et se jeter sur Terranova, où il s'embarquerait. Il paraît que de grosses pluies sont tombées récemment de ce côté, ce qui rend les routes impraticables pour l'instant.

Garibaldi avait fait dire en Calabre qu'il débarquerait dans le courant de la semaine qui expire aujourd'hui samedi. Je doute qu'il puisse tenir sa promesse.

On vient de recevoir une dépêche de Caltanissetta annonçant que Garibaldi aurait répondu à la sommation du général Ricotti en lui envoyant deux parlementaires : ce dernier les aurait simplement retenus prisonniers.

Un débarquement de Garibaldiens a été tenté à Termini, sur la côte de Sicile; il a échoué. — Le parti mazzinien avait essayé de provoquer pour la journée d'hier, des manifestations dans la plupart des chef-lieux de province et d'arrondissement. Il a échoué à peu près partout dans l'ancien Piémont.

La manifestation, la plus considérable a été celle de Milan. Un détail, en apparence insignifiant, lui donne surtout de la gravité. On y a crié : *A bas la cravate bleue des drapeaux!* Ce cri contre les cravates bleues, insigne de la maison de Savoie, prouve que le parti qui, en 1848, tira des coups de fusil à Charles-Albert, n'est pas encore mort. Les mazziniens déploient aujourd'hui un rare acharnement contre les Piémontais. Vous voyez qu'ils ne sont pas seulement ingrats envers la France.

La manifestation tentée hier à Naples a eu moins d'importance que celle de Milan; grâce à la belle attitude de la garde nationale. A Milan, il faut bien le dire, les gardes nationaux accourus à l'appel de leur commandant ont été peu nombreux.

On dit que des manifestations ont aussi eu lieu à Crémone et Brescia.

Le nombre réel des volontaires qui se trouvent avec Garibaldi paraît être de cinq mille, dont un tiers d'enfants. On disait aujourd'hui au ministère de la guerre que ces volontaires seraient complètement certifiés lundi prochain par les troupes royales, et obligés de mettre bas les armes.

Le bruit court, d'autre part, que l'ex-dictateur a trouvé le moyen de passer le détroit avec cinquante de ses compagnons seulement, et qu'il est aujourd'hui en Calabre; mais cette nouvelle, d'ailleurs peu vraisemblable, est énergiquement démentie dans les régions officielles. On dit même que l'amiral Persano, ministre de la marine, a juré sur l'honneur d'empêcher le hardi condottiere de passer de Sicile sur le continent.

On assure que Garibaldi est surveillé par des agents démocratiques, Italiens et étrangers, dont la tâche est de le compromettre de plus en plus vis-à-vis de la France, du roi Victor-Emmanuel et du gouvernement italien. Les patriotes intelligents cherchent vainement à le ramener à un sentiment plus exact de la situation.

Tout récemment encore, M. Pulski, Hongrois, ami intime de Kossuth, est parti pour Caltanissetta dans un but conciliant; mais il est douteux qu'il soit plus heureux que ceux qui ont fait la même tentative avant lui.

L'inquiétude se propage. Beaucoup de personnes blâment le ministère de ne s'opposer aux démonstrations que lorsqu'elles ont eu un commencement d'exécution. Les conservateurs appuient néanmoins le ministère pour éviter une double crise. *La Perseveranza*, feuille peu favorable à M. Rattazzi, a marché la première dans cette voie, et cette conduite fait honneur à son directeur, le député Allievi.

Malgré cela, la situation est des plus critiques et l'on ne comprend pas qu'il y ait encore des gens assez insensés pour envier le poste de M. Rattazzi. On devrait plutôt admirer le courage avec lequel cet homme d'Etat supporte un fardeau qui aurait paru lourd à M. de Cavour lui-même.

Le roi n'a pas quitté Turin. S. M. est décidée à se mettre au besoin à la tête de l'armée, pour défendre l'unité et l'indépendance italienne que cherchent à compromettre les partisans de l'utopie républicaine.

On dit que la majorité de la chambre est décidée à mettre en accusation les dix députés de la gauche qui ont signé la proclamation du comité central de Gènes qui a été saisie.

Turin, 20 août.

On a lu au Sénat une déclaration de M. Rattazzi expliquant comment Garibaldi est arrivé à Catane, sans rencontrer des troupes.

Le général Lamella, croyant que Garibaldi se dirigeait sur Messine, a dirigé ses troupes de ce côté.

La flotte empêchera l'embarquement de Garibaldi.

M. Rattazzi dit en terminant qu'il espère que la Sicile sera prochainement ramenée à son état normal.

Le Sénat a voté un ordre du jour approuvant l'énergie du ministère.

Le bruit court à Turin que Garibaldi s'embarquera prochainement.

La fête du 15 août à Rome a eu lieu dans l'ordre et le calme le plus parfait. Le parti d'action, qui, à Rome, avait fait circuler des billets imprimés pour inviter ses amis à ne faire aucune démonstration, et à se résigner, car le moment n'est pas loin, disait-il, où ils seraient libres. Malgré cela, le commandant de l'armée française et les autorités de Rome ont pris des mesures pour prévenir les désordres que pourraient provoquer les révolutionnaires. Le général de Montebello avait ordonné une revue qui devait avoir lieu hier au matin; il a ensuite donné un contre ordre. Hier, à dix heures du matin, dans l'église nationale de Saint-Louis des Français, on a chanté une messe en musique pour la fête de l'Empereur: elle a été suivie du *Te Deum*. M. le marquis de Lavalette, accompagné de tous les membres de l'ambassade, les généraux et officiers de l'armée d'occupation, l'Académie de France et tout le clergé national ont assisté officiellement à cette cérémonie. A midi, l'ambassadeur est reparti pour sa campagne à Frascati, où il a donné le spectacle d'un brillant feu d'artifice.

Tous les établissements français ont été hier soir illuminés. La plus brillante de ces illuminations a été celle du Cercle militaire français sur la place Colonna. La façade du Cercle était complètement couverte d'un dessin de monument gothique en verres de couleur. Au milieu se déployait l'aigle impérial. L'ensemble de cet appareil produisait un effet admirable. Une foule extraordinaire n'a pas cessé de se presser devant le Cercle jusqu'à 11 heures, et deux musiques militaires ont joué plusieurs morceaux, à la grande satisfaction du public.

La ville était illuminée dans tous les quartiers pour la fête de l'Assomption. Le matin le Saint-Père s'était rendu la basilique de Sainte-Marie-Majeure, où il a assisté avec le Sacré-Collège à la grand messe, et donné ensuite la bénédiction apostolique du balcon de l'église. Le concours des assistants a été peu nombreux à cause de la distance et de la chaleur. Le Saint-Père, en rentrant au Vatican, a été, comme d'habitude, applaudi par la foule.

La police a arrêté une vingtaine d'individus, tous appartenant à la classe du peuple que l'on croit auteurs des dernières alarmes de la ville en faisant éclater des bombes. Du reste, Rome jouit maintenant d'une tranquillité parfaite et la cour Pontificale paraît sans inquiétude sur les menaces de Garibaldi et du parti d'action.

PORTUGAL.

On mande de Lisbonne que le mariage du roi de Portugal serait célébré à Lisbonne même, où la future reine serait conduite par le marquis de Loulé.

AMÉRIQUE.

New-York, 12 août.

Trente mille confédérés, sous les ordres de Jackson, ont traversé la rivière Rapidan. Le général Pope a envoyé contre eux le général Danks. Un combat sanglant a eu lieu. La perte de chaque côté s'élève à trois mille hommes. Les fédéraux se sont retirés après avoir perdu deux canons. Plus tard, les confédérés se sont également retirés. Pendant la nuit, Pope a lancé sa cavalerie à leur poursuite.

Pour extrait: A. LAYTOU.

Paris.

22 août.

— De nombreux étrangers et des personnalités de distinction sont partis, ce matin, pour le camp de Châlons afin d'assister aux courses du camp qui auront lieu, demain, en

Impérial.

— On assure que M. le comte de Chateaurénaud, premier secrétaire de l'ambassade de France à Londres, serait nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Cassel, en remplacement de M. Sampayo, démissionnaire.

M. le marquis de Cadore, premier secrétaire à Berlin, remplacerait à Londres M. le comte de Chateaurénaud.

— Le *Moniteur* annonce que l'Empereur a écrit à M. Chaix-d'Est-Ange, en l'assurant que ses sentiments à son égard n'ont pas changé, et qu'il serait prochainement appelé au Sénat.

— Les renforts pour le Mexique partiront le 22 août de Cherbourg et le 24 de Toulon.

— Un premier avertissement est donné au journal *La Guienne*, de Bordeaux.

— La Sultan vient d'envoyer à l'Empereur des français les insignes et le grand cordon de l'Osmanie.

— S. A. I. le prince Napoléon vient de charger M. Violet-le-Duc de la composition générale d'un monument à élever à la mémoire de l'Empereur Napoléon I^{er} à Ajaccio.

Ce monument se composera d'une statue équestre en empereur romain dont l'exécution est confiée à M. Barry, puis des statues pédestres des quatre frères de l'Empereur, Lucien, Joseph, Louis et Jérôme, également en romains, qui seront placés aux quatre angles du piédestal. Ces statues, de trois mètres environ, coulées en bronze seront exécutées par MM. Thomas, Jean Petit et Aimé Millet.

Pour extrait: A. LAYTOU.

Faits divers.

ADMISSION AUX ÉCOLES DU GOUVERNEMENT

Institution préparatoire dirigée par M. LORIOU, 49, rue d'Enfer, Paris. La 1^{re} division comprend l'Ecole préparatoire à la marine; la 2^{me}, les candidats aux Ecoles polytechnique, militaires, centrale, et les aspirants au baccalauréat-ès-sciences. Telle est la direction donnée à l'enseignement que les élèves, commençant de bonne heure leurs études préparatoires et se trouvant, par suite, très promptement initiés aux épreuves des concours, gagnent un temps précieux pour leur admission. La rentrée aura lieu le 6 octobre prochain.

BACCALAUREATS.

Conformément à notre coutume annuelle, nous publions les noms des jeunes gens qui ont fait recevoir aux baccalauréats *ès-lettres* et *ès-sciences*, pendant l'année scolaire, l'Ecole préparatoire dirigée par M. Moenneim, rue des Postes, n° 2, à Paris. — Cinquante admissions sur soixante-cinq candidats. — SCIENCES: MM. Vatin, de Bohaim (Aisne); Huret, de Veretz (Indre-et-Loire); Bochette, de Cloyes (Eure-

(Côte-d'Or); Gobron, de Buzency (Ardennes); Fera, de Riqueval (Aisne); Douine, de Troyes; Obled, d'Etréungt (Nord); Fournel, de Paris; Baillard, de Bolbec (Seine-Inférieure); de Couët, de Haye (Mousselle); Jouron, d'Avize (Marne); Pindray, de Mareuil-s-Bel (Dordogne); Bonnelat, de St-Amant (Cher); de Richter, de Paris; Perrichet, id.; Collard, de Ribemont (Aisne); Charassin, de Bourg (Ain); Ledieu, de Paris; Brand, id.; Souville, de Constatine. — SCINDÉ: MM. Pernelle, de Paris; Glaume, de Montoire (Loir-et-Cher); Lemet, de Fécamp; Verpault, de Toulouse. — LETTRES: MM. Fontaine, de Lillebonne (Seine-Inférieure); Dumesnil, de Corneilles (Eure); Gandermen, de Paris; Fromont, de Nizy (Aisne); Legrand, de Paris; de Ladevèze, de Mont-Crabeaux (Lot-et-Garonne); Dhaine, de Fleurybaix (Pas-de-Calais); Balley, de Paris; Brenoy, de Bouchy (Aisne); de Richemont, de St-Germain-en-Laye; Finet, de Charleroy (Belgique); Michelle, de Tours; Buquet, de Fremiches (Oise); Brière, de St-Romain (Seine-Inférieure); Lescan, du Havre; Benoist, de Demain (Somme); Morin, de Clermont-Ferrand; Herbin, de Vitry-le-François; Pinon, d'Avallon; Jacob, de Brion (Yonne); Sonnerat, de Florence; Daubrée, de Paris; Bloch, id.; Hocquet, de Nurlu (Somme); Fenêtre, de Breteville (Seine-Inf.).

NOTA. — La session d'août n'étant point terminée, la liste ne peut être complétée. — Les cours ne sont point interrompus même pendant les vacances. — Préparation pour les sessions de novembre et d'avril. — Les cours spéciaux pour la préparation à l'Ecole de Saint-Cyr commenceront le six octobre.

A GAGNER GROS LOTS DE 100,000 francs

25,000 fr., 10,000 fr., etc. Tirages, dimanche 31 août, — lundi 1^{er} septembre, et autres prochains tirages. GRANDES LOTERIES, (lots de 100,000 fr., — 25,000 fr., — 10,000 fr., etc.)

Adresser au directeur du Bureau-Exactitude, rue de Rivoli, 68, Paris (en mandats de poste ou timbres-poste), dix fr. pour recevoir dix francs de billets, assortis, faisant participer à toutes les chances de gain des tirages commençant le 31 août par celui de St Point (nouvelle grande loterie à 25 centimes le billet et aux 306 lots en espèces, gros lot 100,000 fr.)

MERCURIALE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT,

DE LA 1^{re} QUINZAINE D'AOUT.

	Hectolitre.	le quintal métrique.
Froment....	23 ^f 79	30 ^f 32
Méteil.....	48 17	24 73
Seigle.....	45 75	21 82
Orge.....	46 »	26 60
Sarrasin....	46 75	28 36
Mais.....	47 08	23 66
Avoine.....	8 84	20 32
Haricots....	» »	» »

PAIN (prix moyen). 1^{re} qualité, 0^f 38; 2^e qualité, 0^f 33; 3^e qualité, 0^f 30.

Mercuriale des marchés aux bestiaux pour la 1^{re} quinzaine d'août.

	Amenés.	Vendus.	Poids moyen.	Prix moyen du kilog.
Bœufs.....	39	39	594 k.	0 ^f 63
Veaux.....	118	118	84 k.	0 ^f 76
Moutons....	352	352	32 k.	0 ^f 53
Porcs.....	6	6	442 k.	4 ^f 10

VIANDÉ (prix moyen). Bœuf 4^f 05; Vache » 67; Veau 4^f 19; Mouton, 4^f 16 c. Porc, 4^f 30.

VILLE DE CAHORS. Marché aux grains. — Samedi, 24 août 1862.

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment...	678	189	24 ^f 41	78 k. 240
Mais.....	48	48	17 ^f 04	»

BULLETIN FINANCIER. BOURSE DE PARIS.

	Au comptant:	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	68 80	» »	» »	15
4 1/2 pour 100	98 30	» »	» »	20
22 août.				
3 pour 100	68 80	» »	» »	»
4 1/2 pour 100	98 »	» »	» »	30
23 août 1862.				
3 pour 100	68 70	» »	» »	40
4 1/2 pour 100	97 90	» »	» »	40

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances. 20 août. Bouysou (Louis), naturel. 21 — Pons (Mélanie). 23 — Ausset (Louis) et Ausset (Louise), jumeaux. Mariages. 20 — Vincents (Pierre), employé, et Dellard (Françoise). Décès. 21 — Castagné (Marie), 20 mois. 21 — Claret (Antoine-Baptiste), rentier, 66 ans.

Pour tous les articles et extraits non signés: A. LAYTOU.

Théâtre de Cahors.

Dimanche, 23 août 1862. Pour la 3^e représentation de

M. PUGET

LA MUETTE DE PORTICI

Grand-Opéra en cinq actes, On commencera par

EDGARD ET SA BONNE

Vaudeville en un acte. Les portes et les bureaux seront ouverts à 7 heures. — On commencera à 8 heures.

BAYLES J^{NE}

A l'honneur de prévenir le public qu'on trouvera chez lui un bel assortiment de lunettes de myope et de presbite en verre, cristal, blancs et colorés des meilleures fabriques de Paris; baromètres, thermomètres, longues-vues, lorgnons, stéréoscopes, épreuves et articles d'arpenteur.

Poudre de Rubis

incomparable pour faire couper les rasoirs et pour polir tous les métaux. 1 fr. le flacon.

TACHES ET BOUTONS AU VISAGE

CHANGEMENT DE DOMICILE.

ALCHIE, marchand chapelier, rue de la Mairie à Cahors, a l'honneur d'informer le public qu'à partir du 1^{er} août prochain, son magasin sera transféré dans la même rue, maison Carriol, en face M. Vinet, pharmacien. Comme toujours, on trouvera chez lui un assortiment des plus complets de Chapeaux soie, feutre, castor, nouveauté-drap, paille, en tout genre, pour homme, et fantaisie, haute-nouveauté, pour enfant. Le sieur ALCHIE profite de cette circonstance pour prévenir sa nom-

Le LAIT ANTÉPHELIQUE détruit ou prévient éphélides (taches de rousseur, son, lentilles, masque de grossesse), hâle, feux, efflorescences, boutons, rugosités, — préserve des piqures d'insectes ou en neutralise le venin, — donne et conserve au visage un teint pur, clair et uni. — Flacon, 3 francs. — Paris, CANDÈS et Cie, boulevard St-Denis, 26. — Cahors, pharmacie VINET.

AVIS

On demande, pour Catus (Lot), un élève en pharmacie ayant quelques années de stage. S'adresser à M. Cambornac, pharmacien, à Catus.

AVIS

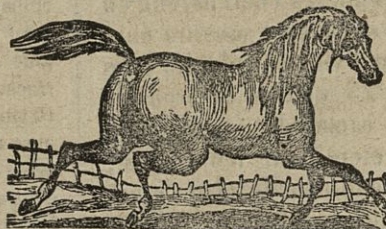
On demande pour une maison de commerce, à Cahors, un jeune homme de dix-huit à vingt ans. S'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE

Vins vieux des premiers crus d'Albas. Récoltes de 1825, 1830, 1832, 1834, 1840, 1841 et 1843. S'adresser à M. BATAILLE, aîné, propriétaire à Albas.

TOPIQUE PORTUGAIS.

MÉDAILLE D'OR. 5 fr. le flacon. C. ROUXEL, 52, rue Culture-Sainte-Catherine, PARIS.



MÉDAILLE D'OR. 3 fr. 1/2 le flacon. C. ROUXEL, 52, rue Culture-Sainte-Catherine, PARIS.

Ce Topique, seul sans concurrence, agit radicalement et sans interruption de travail, les couronnements, blessures par harnais, jvars, etc. Le poil repart de la même couleur sur la partie blessée. On trouve au même dépôt: la véritable Graine de Jouta de Hollande de C. Rouxel, à 1 fr. 20 c. le 1/2 kg. — Egalement: l'huile de Foie de Morue hollandaise (Dorval) Leterrier (C. Rouxel), 3 fr. le flacon. — Le seul unique de la Poudre Bechique de A. Maugé infailible contre les toux, bronchites et affections pulmonaires des animaux domestiques. Se trouve chez M. VINET, pharmacien, à Cahors.

31 AOUT 25 CENTIMES

LE BILLET

Gros Lot 1000000 FR

LOTÉRIE DE ST-POINT autorisée pour toute la France, CAPITAL, UN MILLION

306 LOTS DE 100000 fr., 10000 fr., 5000 fr., 2000 fr., 1000 fr., etc., etc.

Le Billet de 25 cent, participe à toutes les chances de gain des 306 Lots, — et peut même gagner à trois tirages les trois gros lots de 5,000 fr., 10,000 fr., 100,000 fr. — Il est donc exact de dire:

TIRAGE 115000 FRANCS

25c.

TOUS LES LOTS EN ESPÈCES

BUREAU-EXACTITUDE (LOTÉRIES). — Pour recevoir (dans les départements) pour DIX FRANCS de BILLETS des GRANDES LOTÉRIES (tirages 31 août et 1^{er} septembre) adresser (mandat de poste ou timbres-poste) DIX FRANCS au directeur du Bureau-Exactitude, rue Rivoli, 68, (HOTEL-DE-VILLE), PARIS.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.